



# Conseils et aides à la construction

CAUE : Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

## Standard

1, Rue Matabiau  
31000 Toulouse Tél. : **05 62 73 73 62** fax : 05 62 73 73 68

## Centre de documentation

1, Rue Matabiau  
31000 Toulouse **05 62 73 73 60**

[En savoir plus](#)

L'ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Eau

Technoparc  
Bâtiment 9  
1202, rue l'Occitane  
31670 Labège Tél. : **05 62 24 35 36** fax : 05 62 24 34 61

Courriel :  [ademe.midi-pyrenees@ademe.fr](mailto:ademe.midi-pyrenees@ademe.fr)

[En savoir plus](#)

Aides à la construction et au logement

Vous pouvez bénéficier d'aides de l' **ADEME** et du **Conseil Régional** pour les équipements favorisant les économies d'énergie.

**L'Agence nationale de l'habitat**





Les aides de l' [Agence nationale de l'habitat](#) ont été récemment renommées afin d'être plus claires pour le public. Dans la continuité des subventions « Habiter Mieux » dédiées à la rénovation énergétique, les autres programmes ont été baptisés « Habiter sain », « Habiter serein », « Habiter facile » et « Louer mieux ».

L'objectif est d'améliorer la visibilité des aides qui existent et de simplifier les démarches afin que tous ceux qui y ont droit puissent en bénéficier. À savoir que le processus ne change pas, il s'agit d'aides prenant en charge un pourcentage du financement de la réforme d'un logement pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs. Cet article reprend en détails les plafonds 2019.

Il est de plus possible de cumuler cette aide au Crédit d'Impôt Transition Énergétique 2019 (CITE), mais également avec un prêt d'Action Logement, pour votre future rénovation